1 Introduction

2 Analyse des dangers : fdsmiltiscomplexep2

- 2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
- 2.2 Erreurs de classification
  - 2.2.1 Produit
- 2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
- 2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
- 2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
  - 2.5.1 Azélate de dilithium
  - 2.5.2 Acide phosphorodithioïque, mélange d'esters
  - 2.5.3 O,O-bis(éthyl-2 hexyl et isobutyl), sels de zinc***
- 2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
- 2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit fdsmiltiscomplexep2
Company	TOTAL BELGIUM
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

modyva

groupe cohezio

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **fdsmiltiscomplexep2**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : fdsmiltiscomplexep2

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **fdsmiltiscomplexep2**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	TOTAL BELGIUM
État physique	solide
Forme	-
pH	Non applicable
Usage	Graisse lubrifiante
Date FDS	2019-04-23

La FDS date du 2019-04-23. Elle a donc 7 an(s).

La FDS ayant plus de 5 ans, il est *nécessaire* de demander au fournisseur de produire une FDS mise à jour.

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n’a pas identifié d’erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d’avertissement : Not Applicable

Pictogrammes (SGH) :

Mentions de danger :

Conseils de prudence :

Transport :

- ADR : -
- RID : -
- ADN : -
- IMDG : -
- IATA : -

- UN : -

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d’exposition

skin : • Laver immédiatement la zone touchée au savon et abondamment à l’eau. • Retirer les vêtements et chaussures contaminés ; laver les vêtements avant réutilisation. • Éviter l’utilisation de jets à haute pression qui pourraient endommager la peau. • Transporter immédiatement la victime à l’hôpital.

eyes : • Rincer immédiatement et abondamment à l’eau. • Après un premier rinçage, enlever toute lentille de contact puis continuer le rinçage pendant au moins 15 min. • Maintenir l’œil bien ouvert durant tout le rinçage.

ingestion : • Nettoyer la bouche avec de l’eau. • NE PAS faire vomir. • Ne jamais donner à une personne inconsciente quoi-que-ce soit. • Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.

inhalation : • Évacuer la victime à l’air frais et la laisser respirer dans une position confortable. • En cas d’arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Azélate de dilithium

Identification

- N° CAS : None
- N° EINECS : 254-184-4

Concentration :from 1.0 to 3.0

Dangers :

- H302 Nocif en cas d'ingestion.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

2.5.2 Acide phosphorodithioïque, mélange d'esters

Identification

- N° CAS : None
- N° EINECS : 270-478-5

Concentration :from 1.0 to 2.5

Dangers :

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.5.3 O,O-bis(éthyl-2 hexyl et isobutyl), sels de zinc***

Identification

- N° CAS : None
- N° EINECS : None

Concentration :from 0.0 to 0.0

Dangers :

- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.3.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Gants • Matériaux : caoutchouc fluoré ou nitrile. • Normes : EN 420 et EN 374. • Durée de protection : 480 minutes (8 h) minimum. • Épaisseur : ≥ 0,38 mm. • Temps de pénétration/perméabilité : à vérifier auprès du fournisseur de gants; les fiches techniques indiquent que la résistance est assurée par le matériau et la conformité aux normes.
Yeux	Lunettes / écrans faciaux • Protection latérale obligatoire. • Norme : EN 166 (lunettes de sécurité).
Peau	Gants • Matériaux : caoutchouc fluoré ou nitrile. • Normes : EN 420 et EN 374. • Durée de protection : 480 minutes (8 h) minimum. • Épaisseur : ≥ 0,38 mm. • Temps de pénétration/perméabilité : à vérifier auprès du fournisseur de gants; les fiches techniques indiquent que la résistance est assurée par le matériau et la conformité aux normes.
Système respiratoire	Masques respiratoires / filtres • Pas d'équipement requis dans les conditions normales d'utilisation. • En cas de dépassement des limites d'exposition, porter un masque approprié et agréé. • Type recommandé : appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules (EN 14387). • Filtre : Type A/P1.

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Corps	Vêtements de protection / combinaisons • Porter des vêtements à manches longues, type 4/6. • Chaussures ou bottes de sécurité appropriées. • Les vêtements doivent être résistants aux hydrocarbures et conformes aux normes EN 420/EN 374.

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Utiliser un équipement de protection individuelle (voir rubrique 8). - Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. - Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. - Prévenir l'accumulation de charges électrostatiques. - Faire adopter des règles d'hygiène strictes pour le personnel exposé au risque de contact avec le produit: - Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. - Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. - Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. - N'utiliser ni produit abrasif, ni solvant, ni carburant. - Ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons qui ont servi au nettoyage. - Ne pas placer les chiffons imbibés de produit dans les poches des vêtements de travail.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux destinés aux animaux. - Stocker dans un bac de rétention. - Maintenir le récipient fermé de manière étanche. - Conserver de préférence dans l'emballage d'origine; si l'emballage est changé, reporter toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage. - Ne pas retirer les étiquettes de danger des récipients (mêmes vides). - Concevoir les installations pour éviter les projections accidentelles de produit (par exemple rupture de joint) sur des carters chauds et des contacts électriques. - Stocker à température ambiante. - Protéger de l'humidité.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Graisse lubrifiante